

Compte rendu du conseil d'école n°1 : 7 novembre 2013

Ecole Maternelle des Recollets

23 passage des Récollets 75010 Paris

Présents :

Directrice : Mme Annie Cousin

Parents : Mmes Caroline Masson, Maud Chirio, Pascale Marin

Enseignants : Mmes Marie-Christine Moncel, Elisabeth Cabrelli, Caroline Galchenko, Marion Lapchin, Fabienne Quentel, Yveline Jacq-Corbin, Julie Marchetti

ASEM : Mme Catherine Christophe

Responsable Education Ville : M Michel Pierre-Paul

Représentant de la Mairie : M. Pascal Durieux

Absents excusés : Médecin scolaire, Psychologue, Assistante sociale et DDEN

Dates envisagées pour les 2^{ème} et 3^{ème} conseils d'école.

Seuls les lundis et jeudis soirs semblent possibles, comme plusieurs parents sont dans l'impossibilité de se rendre disponibles le jeudi soir les deux prochaines dates proposées sont le **lundi 10 mars** et le **lundi 16 juin 2014** à 18h.

Présentation des attributions du conseil d'école aux nouveaux représentants .

Vote du règlement intérieur

Vote du règlement intérieur à l'unanimité.

Les horaires mentionnés sur l'ancien règlement ont été changés comme suit

8h30 – 11h30 du lundi au vendredi

13h30 – 15h les mardis et vendredis

13h30 – 16h30 les lundis et jeudis

Retour possible à 14h30 les lundis et jeudis pour les petites sections (PS) qui ne mangent pas à la cantine

Vie de l'école

Normalement le 13 novembre après-midi aurait dû être travaillé mais comme l'école est en REP (réseau d'éducation prioritaire) la demi journée de cours a été remplacée par une réflexion de l'équipe enseignante au collège Louise Michel. Il y a eu un échange passionnant sur les difficultés rencontrées et la façon de les aborder aux différents niveaux de la scolarité.

En revanche le **lundi 2 septembre sera rattrapé le mercredi 11 juin après-midi.**

Les aides en réponse aux difficultés

Il n'y a plus d'aide personnalisée. Elle a été remplacée par les activités pédagogiques complémentaires (APC). Ce sont des jeux de société organisés les mardis et vendredis de 11h30 à 12h. Pour la plupart des classes ce sont dans un premier temps plutôt les élèves en difficulté qui en bénéficient, sauf dans une classe de moyens où l'enseignante a choisi de prendre tous les élèves à tour de rôle par groupe de 4.

Nouveaux Rythmes

Ce chapitre de l'ordre du jour est étroitement lié à la vie de l'école, il y est notamment question des dysfonctionnements que la nouvelle organisation a généré au moment de la rentrée des classes. Il prend l'essentiel du temps du conseil d'école.

Intervention de Michel Pierre-Paul qui présente l'organisation et explique quelles adaptations ont été faites depuis la rentrée pour que les choses se passent mieux.

Notamment l'augmentation du taux d'encadrement des PS pour permettre un réveil échelonné et le passage aux toilettes de ceux qui sont réveillés. Par conséquent, baisse du taux d'encadrement pour les moyens et les grands, 16-17 enfants par animateur le mardi, moins le vendredi car il y a moins d'enfants qui restent à 15h.

Changement de procédure aussi à 16h30 : les PS sont maintenant récupérés dans les classes et c'est beaucoup mieux que quand tous les enfants étaient dans le préau.

M. Pierre-Paul a eu l'information récemment qu'au 2^{ème} trimestre il y aurait de nouvelles associations.

Les missions des animateurs ont changé mais sans que cela soit officiel, ils ont besoin de se sentir couverts en cas de problème. Notamment concernant les changes et les passages aux toilettes. Les ASEM dévolues aussi aux activités n'ont pas à prendre en charge des choses que les animateurs ne feraient pas.

Il y aurait besoin d'une tierce personne. La demande a été faite en mairie.

Intervention de Catherine Christophe représentant les ASEM :

La rentrée a été difficile, il y avait beaucoup de pleurs en PS à 15h car les enfants ne comprenaient pas pourquoi certains partaient et pas d'autres.

Les petits sont un peu embrumés après la sieste, ce n'est pas forcément le bon moment pour des activités en grand groupe mais plutôt pour des choses plus individualisées.

L'organisation du travail s'est aussi complexifiée : les horaires des ASEM étaient adaptables avant, cette année ils sont figés à 8h15- 17h15.

Concernant le temps de ménage, c'est trop juste le matin pour organiser correctement l'accueil et très compliqué le soir pour finir à temps. Le travail fait en commun auparavant n'a été couvert que partiellement.

La mairie ne nie pas les problèmes et a promis du renfort, notamment quelqu'un va venir afin de balayer la cour rendue glissante à cause des feuilles mortes.

A la rentrée, il y a eu des moments difficiles. Mme Cousin avait comme chaque année les listes des personnes autorisées à aller chercher les nouveaux élèves mais les animateurs arrivant à 15h le jour de la rentrée n'ont pas eu le temps de s'informer.

A contrario Mme Cousin n'a jamais reçu de liste des gens amenés à intervenir dans l'école ce qui est embêtant au niveau de la sécurité .Elle a mis un cahier en place à la loge à la rentrée de Toussaint pour l'émargement du temps de l'ARE.

Il y a aussi une divergence d'opinion entre eux concernant les animateurs chevronnés, pour M. Pierre-Paul ils devraient s'occuper des grands et des moyens, où il constate plus de problèmes de comportement, Mme Cousin quand à elle pense que ces animateurs référents devraient être en charge des petits plus fragiles en début d'année.

La direction bicéphale est pointée du doigt.

Mme Cousin et M. Pierre-Paul reconnaissent que ces difficultés sont renforcées par le fait qu'il n'y a pas de temps prévu entre eux pour se concerter.

Les enseignantes listent les choses fondamentales qu'elles ont constaté cette année par rapport aux années précédentes.

- plus de pleurs même chez les moyens et les grands
- une baisse de la concentration
- plus de fatigue
- un chamboulement des repères dans le temps

Finalement, pour la majorité des enfants qui restent entre 15h et 16h30, le temps de présence à l'école est augmenté.

En ce qui concerne les PS ,il n'y a pas eu de projet proposé par une association .Sur le temps de l'interclasse il y a eu 6 animateurs différents pour une classe de petits pas forcément adaptés à des enfants de cet âge.

Les enseignantes sont agacées car les problèmes qu'elles avaient prévus et évoqués dès le mois de mars 2012 se sont effectivement posés. La mairie leur avait dit de faire confiance et ce n'est pas probant.

Elles soulignent qu'à cause des nouveaux rythmes et des dysfonctionnements au moment de leur mise en place, ce début d'année a été particulièrement stressant.

Les parents d'élèves ont le sentiment d'une certaine confusion dans l'école sur les responsabilités ,les attributions de chacun et encouragent une meilleure communication. L'organisation de l'école jusque là bien rôdée a été grandement bousculée par la mise en place de ces nouveaux rythmes.

Vie de l'école

Effectif 2013-2014 : 232 à la rentrée

Nous avons encore des déménagements et des inscriptions et donc à ce jour :

4 petites sections 22 – 22 – 22 – 22

3 moyennes sections 25 – 26 – 25

3 grandes sections 23 – 22 – 21

Ce qui fait 230

Elections des délégués de parents

Elles se sont bien passées.

Mme Cousin relit les chiffres de la participation des familles de ces 4 dernières années, elle est en baisse constante : on est passé de 51 % de participation à 44,6 %.

Projet d'école

L'équipe enseignante en présente les grandes lignes :

- **être élève -vivre l'espace -construire le temps**

Notamment développer l'accès à la culture scientifique

Suite à l'inspection d'école d'avril 2012 trois axes ont été dégagés

- **découverte du monde** : l'espace et le temps
- **continuité et cohérence** des apprentissages (liaison avec l'élémentaire à travers la lecture d'albums-mise en place d'un livret d'évaluation sur les 3 niveaux)
- **scolarisation de tous les élèves**, (PPS) Projet Personnalisé de Scolarisation pour les enfants en situation de handicap et réflexion sur le temps d'atelier optimisé en classe.

Le livret d'évaluation est un document qui reste **interne à l'école**, en cas de demande il peut être envoyé à l'école élémentaire.

Fiches action : permettant d'harmoniser les pratiques

Motricité tous les jours ½ heure

Un document est rédigé avec ce qui est fait, les différents ateliers, équilibre, lancer loin, lancer près, sauter...

Le temps

Apprendre à l'appréhender, avec quels outils...

Chorale

Apprendre à chanter ensemble en harmonie, activité très positive.

Espace

Se repérer grâce à des photos d'abord dans la classe puis dans l'école ensuite dans le quartier (notamment au square Villemin)

Présentation du PPMS(plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs :en cas de problème extérieur à l'école nécessitant de confiner les élèves)

Un exercice est prévu comme chaque année avec l'élémentaire en décembre .Vous serez informés par le cahier de liaison.

Festivités

Le spectacle de Noël offert par la coopérative de l'école aura lieu le **mercredi 11 décembre**. Deux chanteurs lyriques viendront présenter leur spectacle « **Antoinette la poule savante** ». Les élèves feront une préparation avant de quelques chansons.

Concernant **la fête de la galette**, elle aura lieu. Le papa qui fournit les galettes à un tarif préférentiel est toujours d'accord mais il reste à trouver une date car les enseignantes ne peuvent plus venir le samedi du fait de la nouvelle organisation de la semaine. Les parents remarquent qu'il sera sans doute plus difficile pour les familles de venir en semaine à 16h30 mais préfèrent cette solution à celle d'une annulation de ce moment festif. La date sera choisie très prochainement en concertation.

Le temps du conseil étant écoulé, la réunion se termine donc. Les sujets qui n'ont pas été abordés le seront au conseil suivant.

Secrétaires de séance : Julie Marchetti (enseignante) et Pascale Marin (parent d'élève)

Parent représentant : Cécile Marie Touscoz

Présidente : Mme Cousin directrice